

Direction des Soins de Proximité

**ARRETE ARS n°2018-2475 du 23 juillet 2018
portant modification de l'autorisation de fonctionnement du
laboratoire de biologie médicale multisite, exploité par la SELAS « BIOMER »
sise 27 place d'Armes à PHALSBOURG (57370)**

Intégration de Monsieur GALMICHE, biologiste médical
Fusion absorption du laboratoire de biologie médicale exploité par la SELAS EVOLAB
Modification corrélative de la répartition du capital sociale et des droits de vote

LBM AUTORISE SOUS LE N° 57-77 / SEL ENREGISTREE SOUS LE N°57-38

N° FINESS ENTITE JURIDIQUE : 57 002 560 1

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

- Vu** le code de la sante publique, sixième partie, livre 2^{ème} et deuxième partie, livre 1^{er} ;
- Vu** la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participations financières de professions libérales ;
- Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- Vu** l'article 147 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique et la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, en particulier ses articles 8 et 10, qui ratifie l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale, notamment ses articles 7 à 9 relatifs aux dispositions transitoires et finales ;
- Vu** l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;
- Vu** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- Vu** le décret du 8 décembre 2016 portant nomination de Monsieur Christophe LANNELONGUE en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Grand Est ;
- Vu** l'arrêté n°2018-2251 du 28 juin 2018 portant délégation de signature aux directeurs, chef de cabinet, secrétaire général et agent comptable de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;
- Vu** l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Grand Est n°2018-2102 en date du 18 juin 2018 portant adoption des zones du schéma régional de santé donnant lieu à l'implantation des laboratoires de biologie médicale ;
- Vu** l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Grand Est n°2018-2103 en date du 18 juin 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé Grand Est 2018-2028 ;
- Vu** l'arrêté ARS °2018-2096 du 15 juin 2018 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisite, exploité par la SELAS « BIOMER » sise 27 place d'Armes à PHALSBOURG (57370), autorisé sous le n° 57-77 ;
- Vu** l'arrêté ARS n° 2018-2451 du 19 juillet 2018 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisite, exploité par la SELCA « EVOLAB » sise 13 Boucle du Val Marie à THIONVILLE (57100) autorisé sous le n°57-35 ;

Considérant le rejet implicite de la demande présentée par Me GAG, au nom et pour le compte des sociétés BIOMER et EVOLAB, le 21 mars 2018 portant sur la fusion par voie d'absorption du laboratoire de biologie médicale exploité par la SELCA EVOLAB ;

Considérant la demande enregistrée le 20 juillet 2018, présentée par Me GAG, au nom et pour le compte de la SELAS BIOMER portant notamment sur :

- L'intégration de Monsieur Michel GALMICHE, biologiste médical associé
- les modifications corrélatives de la répartition du capital social et des droits de vote

Considérant la demande enregistrée le 20 juillet 2018, présentée par Me GAG, au nom et pour le compte de la SELAS « BIOMER » et de la SELAS « EVOLAB », portant notamment sur :

- La fusion absorption du laboratoire de biologie médicale exploité par la SELAS EVOLAB par la SELAS BIOMER
- La démission de Monsieur Thiebault FERRANDON de toutes ses fonctions à la date de la fusion, notamment de biologiste- coresponsable médical

Considérant le courrier de la Section G de l'Ordre national des Pharmaciens;

Considérant que le laboratoire, exploité par la SELAS « BIOMER », ayant déclaré disposer d'une accréditation portant sur plus de 50 % des examens de biologie médicale et que cette accréditation porte sur chacune des familles d'examens de biologie médicale qu'il réalise, répond, au 1^{er} novembre 2016, aux conditions d'accréditation définies aux quatrième et dernier alinéas du I de l'article 7 de l'ordonnance du 13 janvier 2010 modifiée, susvisée ;

Considérant que le laboratoire, exploité par la SELAS « EVOLAB », ayant déclaré disposer d'une accréditation portant sur plus de 50 % des examens de biologie médicale et que cette accréditation porte sur chacune des familles d'examens de biologie médicale qu'il réalise, répond, au 1^{er} novembre 2016, aux conditions d'accréditation définies aux quatrième et dernier alinéas du I de l'article 7 de l'ordonnance du 13 janvier 2010 modifiée, susvisée ;

Considérant que cette opération n'a pas pour effet de permettre au laboratoire de biologie médicale exploité par la SELAS « BIOMER » qui en est issu, de dépasser le seuil de 25 % du total des examens de biologie médicale réalisés sur chacune des zones de biologie médicale telles que fixées par l'arrêté n°2018-2102 en date du 18 juin 2018 portant adoption des zones du schéma régional de santé; conformément aux dispositions prévues par l'article L. 6222-3 du code de la santé publique ;

Considérant que le nombre de biologistes médicaux en exercice au sein du laboratoire de biologie médicale, détenant une fraction du capital social et travaillant au moins un mi-temps dans le laboratoire, est égal ou supérieur au nombre de sites de ce laboratoire, conformément aux dispositions de l'article L. 6223-6 du code de la santé publique ;

ARRETE

Article 1 : La société d'exercice libéral par actions simplifiée (SELAS) dénommée « BIOMER » - FINESS EJ 57 002 560 1 - exploite le laboratoire de biologie médicale multisite qui est autorisé à fonctionner, sur quarante-six sites, dans les conditions suivantes :

Dénomination sociale inchangée : « BIOMER »

Siège social inchangé : 27 place d'Armes - 57370 PHALSBOURG

Forme juridique inchangée : Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée (SELAS) au capital de 134 422, 56 euros divisé en 6 001 007 actions de 0,0224 euros chacune, entièrement libérées. A ces actions 6 001 007 sont attachés 7 419 208 droits de vote, répartis comme suit :

Associés	Titres	Droits de vote
Mme Camélia COSTEA, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Ikram KHEMAKHEM, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Myriam MICHEL, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Marie-Laure SCHNOERING, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Elisabeth VAUTRIN, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Mihaela-Andreea TOPOLNISKI, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M. Olivier ADRET, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Brigitte WERNEBURG-IRION, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Isabelle PETRY, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Anne PIERETTI, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M. Pierre EMERIQUE, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M. Saber OUILI, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M. Jean-Bernard DE RUNZ, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Anne BACH-DELETRAZ, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M. Franck FELDEN, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M. Jean GONZALVES, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M. Denis GRUBER, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M. Calin NEGRU, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M. Jean-Yves DOUISSARD, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M Michel GALMICHE associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Evelyne ACKERMANN, associé professionnel en exercice	2,19488%	2,87411%
M Bernard BIZE, associé professionnel en exercice	2,19488%	2,87411%
M Dominique CABY- BAER, associé professionnel en exercice	2,19488%	2,87411%
M Pascal BOULARD, associé professionnel en exercice	2,21331%	2,89823%
M Frédéric WEHBE, associé professionnel en exercice	2,15799%	2,82579%
M Pierre BAUDIN, associé professionnel en exercice	2,15799%	2,82579%
Mme Laurence AULOGE-LORIDON, associé professionnel en exercice	2,21331%	2,89823%
M Serge PICARD, associé professionnel en exercice	2,19488%	2,87411%

M Guy THOUBANIOUCK, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M Patrice DE MONCHY associé professionnel en exercice,	2,19488%	2,87411%
M Jean-François ARGENSON associé professionnel en exercice,	2,19488%	2,87411%
M Frédéric LORIDON, associé professionnel en exercice	2,21331%	2,89823%
Mme Christelle GUILLON, associé professionnel en exercice	2,19488%	2,87411%
Mme Françoise PETIT, associé professionnel en exercice	0,44266%	0,57964%
M Yves HOUPERT, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Anne LAURENTI, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M Sylvain GAMBIRASIO associé professionnel en exercice,	1,51981%	1,99013%
M Alain NICOLAI, associé professionnel en exercice	2,19488%	2,87411%
Mme Romane FRIOT, associé professionnel en exercice	0,44634%	0,58447%
M Bertrand BAUMGARTEN, associé professionnel en exercice	1,08822%	1,42498%
Mme Nadège VERNA, associé professionnel en exercice	1,10665%	1,44910%
Mme Corine LEGUIL, associé professionnel en exercice	1,08822%	1,42498%
Mme Carole LEBEL, associé professionnel en exercice	0,78757%	1,03128%
Mme Sandra CLEMENT, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
François-Xavier DOUCET, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
Mme Alexandra JACQUES, associé professionnel en exercice	<0,10%	<0,10%
M Job MOUSSONGO, associé professionnel en exercice	0,98309%	1,28731%
M Abdelkarim BAKKOUCH, associé professionnel en exercice	2,19488%	2,87411%
M Damien BOUGAUX, associé professionnel extérieur	2,19488%	1,77532%
Mme Virginie BASSUEL, associé professionnel extérieur	2,19488%	1,77532%
M Thibault FERRANDON, associé professionnel extérieur	<0,10%	<0,10%
SAS HYGIE associé professionnel extérieur,	0,36887%	0,29836%
SARL NEOI, associé professionnel extérieur	2,21148%	1,78875%
SELAS CAB, associé professionnel extérieur	54,84433%	44,36069%

Sites exploités :

- 1. 27 place d'Armes - 57370 PHALSBOURG (siège social)**
N° FINESS Etablissement : 57 002 561 9

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

- 2. 28 avenue Poincaré - 57400 SARREBOURG**
N° FINESS Etablissement : 57 002 562 7

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

- 3. 8 place de l'Hôtel de Ville - 57260 DIEUZE**
N° FINESS Etablissement : 57 002 565 0

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

- 4. 5 Rue Brack, Espace Patton - 57500 SAINT AVOLD**
N° FINESS Etablissement : 57 002 564 3

Site pré-analytique, analytique et post-analytique

Familles d'examens réalisés en urgence : biochimie générale et spécialisée, hématocytologie, hémostase, parasitologie-mycologie.

- 5. 6 rue des Moulins - 57500 SAINT AVOLD**
N° FINESS Etablissement : 57 002 563 5

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

- 6. 7 rue du Président Poincaré - 57340 MORHANGE**
N° FINESS Etablissement : 57 002 656 7

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

- 7. 43 rue du Casino - 57800 FREYMING-MERLEBACH**
N° FINESS Etablissement : 57 002 787 0

Site pré-analytique, analytique et post-analytique

Familles d'examens réalisés en urgence : biochimie générale et spécialisée, hématocytologie, hémostase

- 8. 28 rue de la Pologne - 54300 LUNEVILLE**
N° FINESS Etablissement : 54 002 263 9

Site pré-analytique, analytique et post-analytique

Familles d'examens réalisés : biochimie générale et spécialisée, hématocytologie, hémostase, immunohématologie, auto-immunité, bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie

- 9. 39 rue de la Division Leclerc - 54120 BACCARAT**
N° FINESS Etablissement : 54 002 265 4

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

- 10. 4 bis rue Paul Cyfflé - 54300 LUNEVILLE**
N° FINESS Etablissement : 54 002 264 7

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

- 11. 97 rue Jules Ferry - 88110 RAON-L'ETAPE**
N° FINESS Etablissement : 88 000 706 7

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

12. 15 place de la Saline - 57110 CHATEAU-SALINS
N° FINESS Etablissement : 57 002 661 7

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

13. 12 place des Carmes - 54300 LUNEVILLE
N° FINESS Etablissement : 54 002 447 8

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

14. 4 place des Déportés - 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
N° FINESS Etablissement : 880007398

Site pré-analytique, analytique et post-analytique

Familles d'examens réalisés : biochimie générale et spécialisée, génétique constitutionnelle, hématocytologie, hémostase, bactériologie, parasitologie-mycologie

15. 3 quai Jeanne d'Arc - 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
N° FINESS Etablissement : 880007364

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

16. 5 rue Abel Ferry - 88700 RAMBERVILLERS
N° FINESS Etablissement : 880007372

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

17. 12 place du Tilleul 88400 GERARDMER
N° FINESS Etablissement : 880007380

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

18. 13 boucle du Val Marie - 57100 THIONVILLE
N° FINESS Etablissement : 57 002 510 6

Site pré-analytique, analytique et post-analytique

Familles d'examens réalisés : biochimie générale et spécialisée, hématocytologie, hémostase, immuno-hématologie, allergie, auto-immunité, sérologie infectieuse

19. 4 place Alain Bernard - 57970 YUTZ
N° FINESS Etablissement : 57 002 504 9

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

20. 30 rue Nationale - 57190 FLORANGE
N° FINESS Etablissement : 57 002 505 6

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

21. 17 rue Foch - 54190 VILLERUPT
N° FINESS Etablissement : 54 002 097 1

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

22. 1 Place Frédéric Rau - 57360 AMNEVILLE
N° FINESS Etablissement : 57 002 506 4

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

23. 13 rue du Maréchal Foch - 57700 HAYANGE
N° FINESS Etablissement : 57 002 507 2

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

24. 14 rue Franiatte - 57950 MONTIGNY-LES-METZ
N° FINESS Etablissement : 57 002 508 0

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

25. 49 place Notre Dame - 57100 THIONVILLE
N° FINESS Etablissement : 57 002 627 8

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

26. 6 avenue Albert 1er - 57100 THIONVILLE
N° FINESS Etablissement : 57 002 628 6

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

27. 27 place de la République - 57310 GUENANGE
N° FINESS Etablissement : 57 002 629 4

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

28. ZAC de l'Alzette - rue du Luxembourg - 57390 AUDUN-LE-TICHE
N° FINESS Etablissement : 57 002 631 0

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

29. 72 avenue des Nations - 57970 YUTZ
N° FINESS Etablissement : 57 002 511 4

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

30. 21 route de Guentrange - 57100 THIONVILLE
N° FINESS Etablissement : 57 002 512 2

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

31. 8 C rue Raymond Mondon - 57120 ROMBAS
N° FINESS Etablissement : 57 002 513 0

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

32. 1 rue de Vercly - 57070 METZ
N° FINESS Etablissement : 57 002 514 8

Site pré-analytique, analytique et post-analytique

Familles d'examens réalisés : biochimie générale et spécialisée, hématocytologie, hémostase, sérologie infectieuse

33. 8 route de Thionville - 57140 WOIPPY
N° FINESS Etablissement : 57 002 544 5

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

34. 33 rue des Cités Basses - 54240 JOEUF
N° FINESS Etablissement : 54 002 124 3

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

35. 6 rue Ordener - 54400 LONGWY
N° FINESS Etablissement : 54 002 280 3

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

36. 19 rue de Metz -57160 MOULINS-LES-METZ
N° FINESS Etablissement : 57 002 633 6

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

37. 1 avenue des Coteaux - 57155 MARLY
N° FINESS Etablissement : 57 002 556 9

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

38. 85 rue de Pont-à-Mousson - 57950 MONTIGNY LES METZ
N° FINESS Etablissement : 57 002 557 7

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

39. 26 rue de la Gare - 57300 HAGONDANGE
N° FINESS Etablissement : 57 002 558 5

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

40. 74 C avenue de Thionville - Quartier du Ruisseau - 57140 WOIPPY
N° FINESS Etablissement : 57 002 676 5

Site pré-analytique, analytique et post-analytique

Familles d'examens réalisés : spermologie diagnostique, bactériologie, parasitologie, mycologie et virologie

41. 19 rue de Picardie - 57000 METZ
N° FINESS Etablissement : 57 002 630 2

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

42. 30 rue de la Nied - 57320 BOUZONVILLE
N° FINESS Etablissement : 57 002 546 0

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

43. 24 route de Lorry - 57050 METZ
N° FINESS Etablissement : 57 002 547 8

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

44. 7 place de la République - 57130 ARS-SUR-MOSELLE
N° FINESS Etablissement : 57 002 548 6

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

**45. 5 rue de la Monnaie – 57580 REMILLY,
N° FINESS Etablissement : 57 002 554 4**

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

**46. 14 rue de l'Hôtel de Ville - 54260 LONGUYON
N° FINESS Etablissement : 57 002 104 5**

Site pré-analytique et post-analytique : aucune activité de phase analytique

Biologistes médicaux et durée d'activité :

Le laboratoire de biologie médicale multisite est dirigé par les biologistes-coresponsables, qui ont tous été déclarés comme exerçant leur activité à temps complet, suivants :

- Madame Marie-Laure SCHNOERING, biologiste médical pharmacien
- Madame Myriam MICHEL, biologiste médical médecin
- Madame Camélia COSTEA, biologiste médical médecin
- Madame Ikram KHEMAKHEM, biologiste médical pharmacien
- Madame Elisabeth VAUTRIN, biologiste médical pharmacien
- Madame Mihaela-Andreea TOPOLNISKI, biologiste médical médecin
- M. Pierre EMERIQUE, biologiste médical pharmacien
- M. Olivier ADRET, biologiste médical pharmacien
- Madame Brigitte WERNEBURG-IRION, biologiste médical médecin
- Madame Isabelle PETRY, biologiste médical pharmacien
- Madame Anne PIERETTI, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Saber OUILI, biologiste médical médecin
- Madame Anne BACH-DELETRAZ, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Franck FELDEN, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Jean GONZALVES, biologiste médical médecin
- Monsieur Denis GRUBER, biologiste médical pharmacien
- Madame Christelle GUILLON, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Alain NICOLAI, biologiste médical pharmacien
- Monsieur François-Xavier DOUCET, biologiste médical pharmacien
- Madame Alexandra JACQUES, biologiste médical pharmacien

La fonction de biologiste médical, qui a été déclaré comme exerçant une activité à temps plein, est assurée par :

- Monsieur Calin NEGRU, biologiste médical médecin
- Madame Evelyne ACKERMANN, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Dominique CABY-BAER, biologiste médical médecin
- Monsieur Pascal BOULARD, biologiste médical médecin
- Monsieur Frédéric WEHBE, biologiste médical pharmacien
- Madame Laurence AULOGE-LORIDON, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Guy THOUBANIOUCK, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Jean-François ARGENSON, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Frédéric LORIDON, biologiste médical pharmacien
- Madame Nadège VERNA, biologiste médical pharmacien
- Madame Corine LEGUIL, biologiste médical pharmacien
- Madame Carole LEBEL, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Job MOUSSONGO, biologiste médical pharmacien
- Monsieur Abdelkarim BAKKOUCH, biologiste médical pharmacien

Les fonctions de biologistes médicaux, qui ont été déclarés comme exerçant leur activité à temps partiel, sont assurées par :

- Monsieur Jean-Bernard DE RUNZ, biologiste médical pharmacien, 0,5 ETP
- Madame Anne-Marie FABRIES, biologiste médical médecin, 20 heures par semaine
- Monsieur Jean-Yves DOUISSARD, biologiste médical pharmacien, 0,5 ETP
- Monsieur Michel GALMICHE, biologiste médical pharmacien, 0,5 ETP
- Monsieur Bernard BIZE, biologiste médical pharmacien, 0,8 ETP
- Monsieur Pierre BAUDIN, biologiste médical médecin, 0,5 ETP
- Monsieur Serge PICARD, biologiste médical pharmacien, 0,8 ETP
- Monsieur Patrice DE MONCHY, biologiste médical pharmacien, 0,8 ETP
- Madame Françoise PETIT, biologiste médical pharmacien, 0,5 ETP
- Monsieur Yves HOUPERT, biologiste médical pharmacien, 0,5 ETP
- Madame Anne LAURENTI, biologiste médical pharmacien, 0,8 ETP
- Monsieur Sylvain GAMBIRASIO, biologiste médical pharmacien, 0,8 ETP
- Monsieur Bertrand BAUMGARTEN, biologiste médical pharmacien, 0,9 ETP
- Madame Sandra CLEMENT, biologiste médical pharmacien, 0,8 ETP
- Madame Romane FRIOT, biologiste médical pharmacien, 0,8 ETP

Article 3 : le laboratoire doit fonctionner, sur chacun de ses quarante-six sites, conformément aux exigences législatives et réglementaires en vigueur.
L'autorisation peut être retirée lorsque les conditions de sa délivrance cessent d'être remplies.

Article 4 : toute modification relative à l'organisation générale du laboratoire ainsi que toute modification apportée à sa structure juridique et financière survenue postérieurement au présent arrêté fait l'objet d'une déclaration à l'Agence régionale de santé Grand Est.

Article 5 : les dispositions du présent arrêté peuvent faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la notification pour les intéressés ou de l'exécution des formalités de publication pour les tiers :

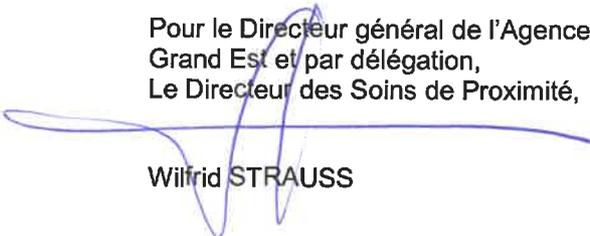
- auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé - 14 avenue Duquesne - 75350 PARIS SP 07 - pour le recours hiérarchique - ,
- devant le Tribunal Administratif territorialement compétent - pour le recours contentieux - .

Article 6 : le Directeur des Soins de Proximité de l'Agence régionale de santé Grand Est est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la SELAS « BIOMER » - 27 place d'Armes à PHALSBOURG (57370) , et dont une copie sera adressée à :

- Monsieur le Directeur général de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé
- Madame la Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (Section G)
- Messieurs les Présidents du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et des Vosges
- Mesdames, Messieurs les Directeurs de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et des Vosges
- Monsieur le Directeur de la Mutualité Sociale Agricole de Lorraine
- Madame, Monsieur le Directeur du Régime Social des Indépendants de Lorraine

et publié au Recueil des Actes Administratifs des préfectures de la région Grand Est et des départements de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

Pour le Directeur général de l'Agence régionale de Santé
Grand Est et par délégation,
Le Directeur des Soins de Proximité,



Wilfrid STRAUSS